



**RÉUNION ORDINAIRE DU
COMITÉ CONSULTATIF EN MATIÈRE D'URBANISME
VILLE DE DIEPPE**

**Le 15 janvier 2025 à 18 h 30
Salle du conseil municipal**

PROCÈS-VERBAL

Membres présents :

- Claudette LeBlanc, présidente
- Richard Gaudet, vice-président
- Carmel Allain-Bourque
- Raymond Landry
- Vincenzo Delle Donne

- François Léger, gestionnaire en aménagement et construction, service de planification et de développement (secrétaire)

Membres présents plateforme virtuelle :

- Michelle Savoie

Membres absents :

Aucun

1. Appel à l'ordre

L'appel à l'ordre est fait à 18 h 30 par la présidente.

2. Confirmation du quorum

La présidente confirme que le quorum est atteint.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun des membres n'a soulevé de conflit d'intérêts pour les dossiers à l'ordre du jour.

4. Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉE par Carmel Allain-Bourque, appuyée par Richard Gaudet, que l'ordre du jour soit adopté.

MOTION ADOPTÉE (à l'unanimité)

**REGULAR MEETING OF THE
CITY OF DIEPPE
PLANNING ADVISORY COMMITTEE**

**January 15, 2025 – 6:30 p.m.
City Council Chambers**

MINUTES

Present:

- Claudette LeBlanc, Chair
- Richard Gaudet, Vice-Chair
- Carmel Allain-Bourque
- Raymond Landry
- Vincenzo Delle Donne

- François Léger, Development and Construction Manager, Planning and Development Department (Secretary)

Present Virtual Platform:

- Michelle Savoie

Absent:

None

1. Call to order

The Chair called the meeting to order at 6:30 p.m.

2. Confirmation of quorum

The Chair confirmed that quorum was met.

3. Conflicts of interest

No conflicts with any of the agenda items were reported.

4. Adoption of agenda

MOTION by Carmel Allain-Bourque, seconded by Richard Gaudet, to adopt the agenda.

CARRIED (unanimously)

5. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

PROPOSÉE par Raymond Landry, appuyée par Carmel Allain-Bourque, que le procès-verbal de la réunion tenu le 18 décembre 2024 soit adopté.

MOTION ADOPTÉE (à l'unanimité)

6. Affaires découlant du procès-verbal

Aucune

7. a) Demandes de dérogations, d'usages conditionnels, d'usages compatibles, d'usages non conformes et d'usages temporaires

7. (b) Plans provisoires de lotissement

7. c) Demandes de rezonage, modifications du plan municipal ou de zonage et autres modifications aux arrêtés en matière d'urbanisme

8. Autres affaires

1) Élection du/de la président(e) et du/de la vice-président(e)

En vertu de l'article 2 des *Procédures de fonctionnement du Comité consultatif en matière d'urbanisme*, l'élection du/de la président(e) et du/de la vice-président(e) doit se faire lors de la tenue de la première réunion du comité de l'année et à chaque année par la suite.

M. Léger préside alors la réunion en demandant les mises en candidature pour le rôle de président(e).

Président(e) :

M. Raymond Landry, propose Claudette LeBlanc à titre de présidente. M. Richard Gaudet, propose Claudette LeBlanc à titre de présidente. Aucune autre mise en candidature n'est reçue après deux autres rondes.

M. Léger déclare que Claudette LeBlanc est élue présidente du comité par acclamation.

5. Adoption of previous meeting minutes

MOTION by Raymond Landry, seconded by Carmel Allain-Bourque, to adopt the minutes of the meeting held on December 18, 2024.

CARRIED (unanimously)

6. Business arising from minutes

None

7. (a) Variances, conditional uses, rulings of compatibility, non-conforming uses and temporary approvals

7. (b) Tentative subdivision applications

7. (c) Rezoning applications, municipal plan and zoning by-law amendments and other planning by-law amendments

8. Other Business

(1) Election for Chair and Vice-Chair

Pursuant to section 2 of the *Planning Advisory Committee Operating Procedures*, the election of the chair and vice-chair must take place at the first committee meeting of the year and every year thereafter.

Mr. Léger then presides over the meeting and asked for nominations for the role of Chair.

Chair:

Mr. Raymond Landry, proposed Claudette LeBlanc as Chair. Mr. Richard Gaudet also proposed Claudette LeBlanc as Chair. No further nominations are received after two more rounds.

Mr. Léger declared that Claudette LeBlanc was elected Chair of the Committee by acclamation.

M. Léger demande ensuite les mises en candidature pour le rôle de vice-président(e).

Vice-président(e) :

M. Raymond Landry, propose Richard Gaudet à titre de vice-président. Mme Claudette LeBlanc, propose également Richard Gaudet à titre de vice-président. Aucune autre mise en candidature n'est reçue après deux autres rondes.

M. Léger déclare que Richard Gaudet est élu vice-président du comité par acclamation.

Claudette LeBlanc reprend le contrôle de la réunion.

2) Présentation éducative sur le fonctionnement du comité consultatif en matière d'urbanisme

François Léger procède à la lecture d'une présentation éducative sur le fonctionnement du comité consultatif en matière d'urbanisme et des lois qui l'encadre. Des questions furent posées par les membres du comité portant principalement sur les différences entre les comités consultatifs municipaux et les commissions de service régionaux, ou de l'implantation de mesures d'adaptions aux changements climatiques.

9. Levée de la réunion

La réunion est levée à 19 h 30.

Mr. Léger then called for nominations for the role of Vice-Chair.

Vice-Chair:

Mr. Raymond Landry, proposed Richard Gaudet as Vice-Chair. Mme Claudette LeBlanc also proposed Richard Gaudet as Vice-Chair. No further nominations are received after two more rounds.

Mr. Léger declared that Richard Gaudet was elected Vice-Chair of the Committee by acclamation.

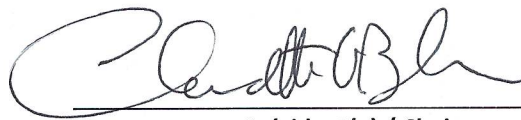
Claudette LeBlanc retakes control of the meeting.

(2) Educational presentation on the functioning of the Planning Advisory Committee

François read an educational presentation on the functioning of the Planning Advisory Committee and the laws that govern it. Questions were asked by the committee members mainly about the differences between municipal planning advisory committees and regional service commissions, and the implementation of measures to adapt to climate change.

9. Adjournment

The meeting adjourned at 7:30 p.m.



Président(e) / Chair